



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juin 2006

**Installations classées pour la protection de l'environnement:  
enquête publique relative à l'exploitation d'un centre de collecte de  
tri de déchets industriels banals et de métaux par la société  
PROLIFER RECYCLING rue des Herbillaux à Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006**

DELIBERATION D20060177

**DREMOS**

**Installations classées pour la protection de l'environnement:  
enquête publique relative à l'exploitation d'un centre de collecte  
de tri de déchets industriels banals et de métaux par la société  
PROLIFER RECYCLING rue des Herbillaux à Niort**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par arrêté préfectoral en date du 9 mars 2006, Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres a prescrit une enquête publique concernant une demande relative à l'exploitation d'un centre de collecte et de tri de déchets industriels banals et de métaux sur la commune de Niort. Cette demande a été présentée par la Société PROLIFER RECYCLING, rue des Herbillaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Emettre un avis favorable, sous réserve des observations émises par le Commissaire Enquêteur, à la demande d'autorisation soumise à enquête publique présentée par la Société PROLIFER RECYCLING.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)